



DOSSIER CEE

**ALLIEZ ECONOMIE
D'ENERGIE ET ECONOMIE
FINANCIERE**

**Le registre EMMY
enregistre toutes les
transactions portant sur
les certificats CEE**

Contact :

Christian LOUVEL

Ingénieur de projet - Economiste

06 46 59 71 59

Jean-Michel WOULKOFF

Architecte DPLG - Urbaniste

06 80 27 29 51

CONTACTS



CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE

FINANCEMENT DES TRAVAUX

LE CERTIFICAT D'ECONOMIE D'ENERGIE, AUSSI APPELE CERTIFICAT BLANC, EST UN TITRE COTE QU'UN TITULAIRE VA CEDER A UN OBLIGE CONTRE UNE CONTREPARTIE FINANCIERE

AIDES FINANCIERES



Période V : 2022-2025

Sobriété et Efficacité énergétique

Travaux de rénovation énergétique

Service d'analyse des consommations

QU'EST CE QUE C'EST ?

Le dispositif des Certificats d'économie d'énergie repose sur une obligation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux vendeurs d'énergie appelés les obligés.

Les obligés doivent acquérir des certificats d'économie d'énergie auprès des consommateurs d'énergie qui, après négociation, vont céder les certificats acquis du fait des travaux réalisés, moyennant une contrepartie financière pour ces travaux.

QUI PAIE LE DISPOSITIF DES CEE ?

Ce dispositif est financé directement par les vendeurs d'énergie. En réalité, ce coût est répercuté sur les prix de l'énergie. Par conséquent, le financement porte indirectement sur les consommateurs d'énergie. Le montant de la contribution, payé dans les factures d'énergie, va dépendre du niveau de consommation.

PERIODE V DES CEE

Objectif réhaussé à 2500 TWh cumac. La période V s'étale sur 2022-2025

BENEFICIAIRES DES CEE

Les propriétaires, les bailleurs, les locataire, collectivités, sociétés d'HLM, entreprises, industriels, ...

SECTEURS DIFFUS ET FICHES CEE

Batiments résidentiels, bâtiments tertiaires, industrie, réseaux, agriculture, transports.

CUMAC (MWHC)

Les économies d'énergie sont comptabilisées en « mégawatheures cumulés et actualisés » d'énergie finale ou MWh Cumac (MWhc). Cette notion permet d'exprimer la quantité d'énergie économisée sur la durée d'usage estimée d'un équipement ou d'une action de rénovation.

TITRE COTE - REGISTRE EMMY

Le CEE est un titre coté sujet à des variations de prix. Il vaut 7,25 € / MWh cumac (Juin 2023).

PENALITE POUR L'OBLIGE

La pénalité lorsqu'un obligé n'atteint pas ses objectifs est fixée à 20€/MWh cumac